

ATELIERS NUMÉRIQUES

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Le 26 février, la dernière session des ateliers numériques organisés par la Communauté de communes était à destination des enfants :

Le thème était une initiation à la programmation grâce aux robots Thymio.

Plusieurs enfants de la commune ont participé avec joie et grand intérêt..

Si vous avez raté cet atelier, une nouvelle session aura lieu le jeudi 25 avril de 14h à 15h30. C'est gratuit et accessible dès 7 ans

Inscrivez votre ou vos enfant-s dès maintenant auprès d'Aurore Pugin-Bron, au 06 26 43 34 67 ou par mail à : conseillers-numeriques@cbugeysud.com



NETTOYAGE DE LA COMMUNE



Comme chaque année, le nettoyage de la commune a été organisé le samedi 23 mars. Ce sont une petite vingtaine de personnes qui se sont retrouvées autour d'un café offert par la municipalité avant d'arpenter les rues et chemins de la commune à la recherche de déchets arrivés parfois accidentellement dans la nature mais encore trop souvent à la suite de jets ou autres dépôts volontaires... le manque de civisme et de respect de ceux n'hésitant pas à jeter paquets de cigarettes, cannettes aluminium, bouteilles en verre etc... irrite toujours autant les volontaires les ramassant.

Merci à Michel Faquin et Martine Moine, les élus ayant organisé cette opération dans le cadre de celle de la Communauté de communes Bugey Sud.

Grand merci à toutes celles et ceux, petits et grands, qui ont participé à cette opération.



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU PÔLE CULTUREL / CAFÉ ASSOCIATIF



Comme nous l'avons annoncé dans le numéro 78 de Lettr'info, les travaux pour créer le pôle culturel /café associatif ont débuté début mars.

La cérémonie pour la pose de la première pierre aura lieu le **jeudi 11 avril à 10h30** en présence de Monsieur le Sous-Préfet, Yannick Scalzotto.

Vous êtes bien évidemment invités à cet évènement.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Depuis plusieurs années maintenant, le frelon asiatique est présent sur notre territoire. Le frelon est une espèce invasive très dangereuse pour les colonies d'abeilles qu'il décime véritablement.

Nous avons tous à lutter contre ce frelon !

La Mairie a commandé dix pièges qui seront répartis sur la commune en lien avec le GDS (Groupement de Défense Sanitaire de l'Ain).

Deux référents de terrain ont été désignés, il s'agit de Benjamin Burnolle et de Maxime Dumont.

En Mairie, nous recevrons vos appels de signalement de nids (mardi, jeudi et vendredi après-midi) au 04 79 81 27 54 ou par mail :

mairie@parvesetnattages.fr (objet : nid frelon asiatique)

Un document complet va être distribué dans les boîtes à lettres.

Vous pouvez commander vous-même des pièges au cout de 35 euros le piège (rayon d'action d'un piège, environ 1 Km) : la Mairie regroupera les commandes et les chèques.



SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : www.frelonsasiatiques.fr

Types of nests: NID PRIMAIRE, NID SECONDAIRE

GDS Groupement de Défense Sanitaire de l'Ain

ACTUALITES DE PARVES-ET-NATTAGES

ACTUALITES DE PARVES-ET-NATTAGES

n° 79 Avril 2024

n° 79 Avril 2024

COUPE D'AFFOUAGE :



Un affouage est proposé sur le site de la desserte forestière de Coron.

Les arbres ont déjà été coupés par l'ONF pour la création de la desserte.

Le tarif de l'affouage est de 10 euros le stère. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en Mairie **jusqu'au 15 avril inclus** au 04 79 81 21 54.

Une réunion d'information aura lieu en mairie avec les référents affouage le **mercredi 17 avril à 18h**.

Panneau Pocket

Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket

Mairie de Parves-et-Nattages

67 route de Sorbier
01300 Parves-et-Nattages

04.79.81.27.54

mairie@parvesetnattages.fr

Horaires d'ouverture au public :

- le lundi de 14h à 17h
- le mardi de 14h à 18h
- le jeudi de 14h à 16h30
- le vendredi de 14h à 18h

Pour recevoir ou consulter les nouvelles de la commune en temps réel, pensez à Panneapocket sur smartphone (voir ci-contre) ou sur ordinateur en suivant le lien : <https://app.panneapocket.com/ville/2135285813-parves-et-nattages-01300>

Merci de privilégier la version numérique pour tous vos documents d'urbanisme

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PRINCIPAUX
DES ANNONCES GRATUITEMENT DES TERRITOIRES 24H/24

Samu 15
Police Secours 17
Pompiers 18
Urgence sms 114

La commune dispose de deux défibrillateurs automatisés externes en accès libre en cas de besoin :

- ⇒ Un à l'école
- ⇒ et l'autre sur le mur de la bibliothèque municipale (ancienne mairie).



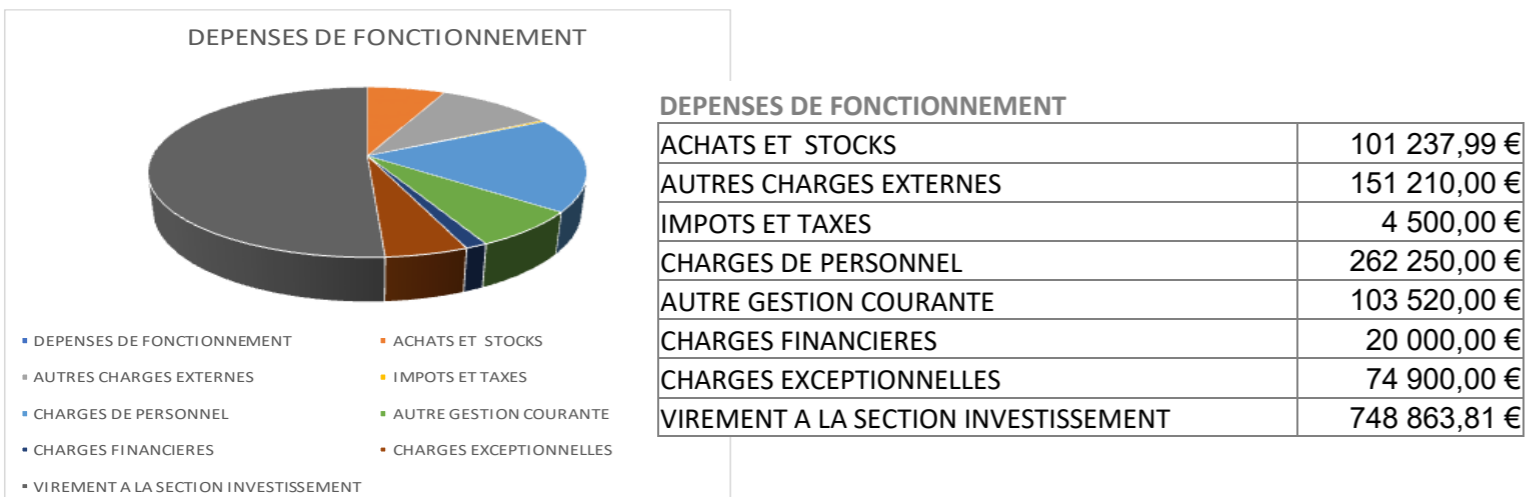
LE DOSSIER DU MOIS



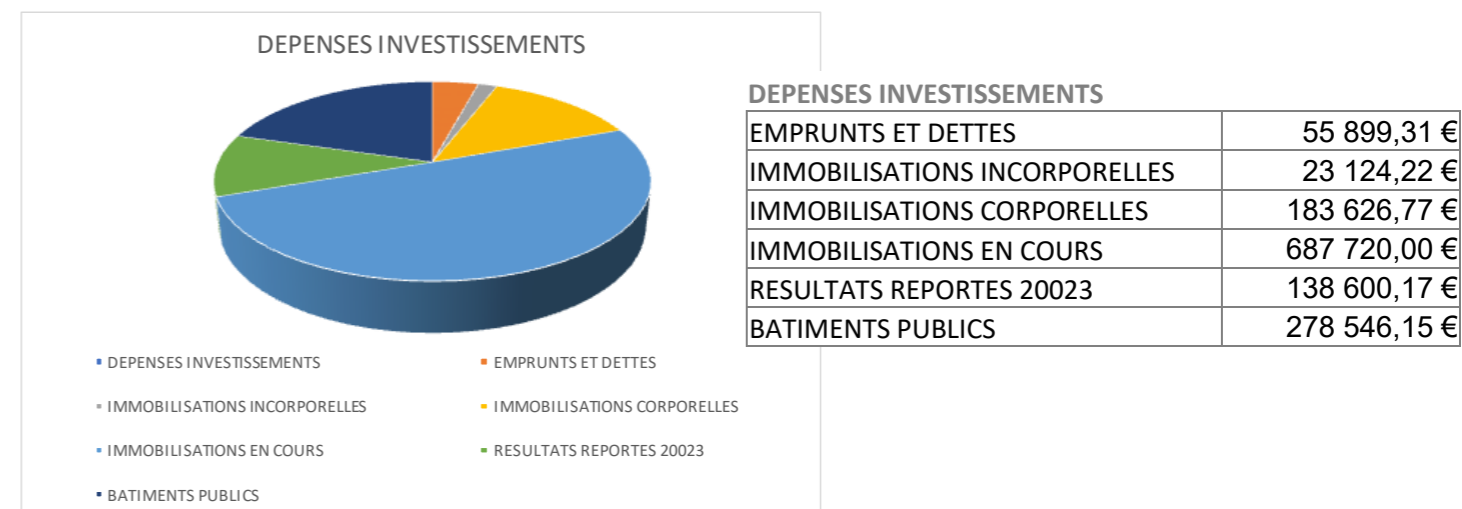
Budget, pas de modification de la part communale de vos impôts

Le budget a été voté par le conseil municipal lors de la séance du 25 mars dernier.

Côté dépenses de fonctionnement : ce sont les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune. Ce budget est relativement constant avec un effort particulier de stabilisation des dépenses.



Dépenses d'investissement, sont retenues pour cette année : évidemment la réalisation du pôle culturel/ café associatif à Parves (pour la plus grosse part), mais aussi un certain nombre de dépenses importantes, telle la finition d'un appartement au-dessus de la bibliothèque, la réalisation d'une nouvelle citerne aux Terrasses, la renaturation de la cour de l'école (déjà réalisée), la pose de films de protection contre la chaleur à la cantine, des améliorations de voirie, etc.



Côté recettes de fonctionnement : ces recettes proviennent des impôts (taxes foncières bâties et non bâties / sans augmentation), dotations de l'Etat (stable car commune nouvelle, ailleurs elles sont souvent en baisse). Aides de la communauté de communes sur les heures de voirie.



Recettes d'investissement : la commune a bénéficié cette année d'une part importante de subventions. Ainsi l'ensemble des aides - Etat pour une grosse part, Département, Région – a été multiplié par trois. Ce qui a permis un important effort d'investissement.

